

Luxembourg, le 24 mars 2021

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :

« Régulièrement des pollutions de la Syr sont constatées. En particulier pendant les mois d'hiver, le dégivrage des avions au Findel à l'aide de fluides composés de glycol est à la source de pollutions non-négligeables de ce cours d'eau.

Dans le rapport de l'Administration de la gestion de l'eau sur l'état des lieux des parties luxembourgeoises des districts hydrographiques du Rhin et de la Meuse de 2014, cette source de pollution est par ailleurs abordée et des mesures visant à limiter la pollution de la Syr sont proposées, telles qu'une meilleure séparation des eaux usées à l'aéroport.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :

- *Est-ce que des analyses régulières de la Syr sont faites par l'Administration de la gestion de l'eau concernant l'envergure de polluants venant de l'aéroport, tels que les liquides de dégivrage ?*
- *Dans l'affirmative, quels sont les résultats de ces analyses pendant les cinq dernières années ?*
- *Quelles mesures ont été mises en œuvre pendant les cinq dernières années afin de réduire la pollution de la Syr par les activités aéroportuaires ?*



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Est-ce que d'autres mesures sont prévues à l'avenir ?*
- *Dans l'affirmative, Monsieur le Ministre peut-il fournir des informations supplémentaires sur les futures mesures ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



Gusty GRAAS
Député